



TRAVAILLER PLUS POUR... GAGNER MOINS!



Le pouvoir d'achat, c'était lui. Durant toutes sa campagne électorale, l'actuel Président de la République l'avait martelé : il serait le Président du pouvoir d'achat .

Joignant le geste à la parole, il vient de s'accorder une augmentation de 172 % , son indemnité mensuelle passant de 7 084 € à 19 331 € qui, ajoutés au budget de l'Élysée (qui connaît lui aussi une inflation galopante), abonderont le compte bancaire présidentiel.

Mais pour les autres, pour les salariés du privé comme du public, pour les chômeurs et les bénéficiaires de minimas sociaux qu'en est-il , à part la belle imposture du « travailler plus pour gagner plus »?

> LE COÛT DE LA VIE :

Au delà de la polémique actuelle sur l'indice INSEE qui amène le Conseil d'Analyse Economique à proposer un nouveau calcul du pouvoir d'achat « **reflétant plus le coût de la vie** », on assiste à une véritable flambée du prix des dépenses incompressibles des ménages .

Fioul : + 60 % sur 5 ans . Gaz : + 23 % sur 1 an .
Produits de base alimentaire : + 4,6 % pour les pâtes, + 10,6 % pour les farines et les semoules, le coût des déplacements habituels d'une famille en grande banlieue absorbe en moyenne 25 % du budget...

> LE POUVOIR D'ACHAT DES SALAIRES DU PRIVE :

Actuellement 50 % des salariés gagnent entre 1 et 1,6 SMIC.

Le salaire MOYEN pour un temps complet se situe à 1 904 € nets, mais ce chiffre cache de grosses disparités (voir plus haut et ci-dessous) : entre 2000 et 2005 les ouvriers auraient connu une augmentation de 0,8 % par an, les employés de 0,1 %, les cadres de 0,3 % .

Une récente étude de l'INSEE indique que pour les ménages percevant 1 à 1,3 SMIC le poids des dépenses incompressibles (loyers, assurances, électricité....) atteint 75 % du budget (il ne reste donc que 250 à 300 € pour le reste) .

La situation est telle que le gouvernement reconnaît 2,5 millions de travailleurs pauvres (ne dépassant pas le seuil de pauvreté : 870 € par mois) et que le taux de pauvreté au travail aurait augmenté fortement sur les 30 dernières années.

DES SALAIRES A PART :

Le cru 2006 des rémunérations des patrons est exceptionnel : tout confondu les 50 mieux lotis ont gagné en moyenne 3,8 millions d'euros, l'équivalent de 316 années de SMIC chacun.

Pour les membres du TOP TEN la moyenne s'élève à 8,2 millions, 700 années de SMIC.

Au delà des sommes qui défient l'imagination du commun des mortels, le niveau d'augmentation des rémunérations sur un an est lui aussi parlant (le travailler plus pour gagner plus peut-être) :

Gérard Mestrallet, patron de Suez : **+ 14 %**. Daniel Bouton, patron de la Société générale : **+ 25 %**. Henri de Castries PDG d'AXA : **+ 20 %**. Jean-Philippe Thierry PDG des AGF : **+ 40 %**. Thierry de la Tour d'Artaise, PDG de SEB : **+ 59 %**.

Si l'on tient compte des stocks-option (système qui permet d'acheter des actions de sa société à prix cassé pour les revendre dans un délai de 4 ans avec de coquettes plus-values) , le pactole est encore plus conséquent :

Bernard Charlès de Dassault Système : **8,7 millions d'euros**. Bertrand Collomb , retraité et ex-PDG de Lafarge : **8 millions d'€**. Louis Schweitzer, ex-PDG de Renault : **12 millions** (dont 11 de plus-value sur stock option).

Et au delà de ce descriptif, il est utile de rappeler que les profits 2006 des entreprises du CAC 40 se sont chiffrés à 100 milliards d'€ et que les résultats du 1^{er} semestre laissent présager une année 2007 encore plus florissante.

Sur ces 100 milliards, 32 ont été distribués en dividendes soit une hausse de 35 % sur l'année (Bernard Arnault , PDG de LVMH avec un petit salaire de 4 millions d'€ a ainsi empoché 326 millions d'€ de dividendes l'an dernier.)

Au delà des cas particuliers, il faut avoir à l'esprit que sur les 15 dernières années la part des salaires dans la valeur ajoutée a baissé de 13 % alors que celle des profits et dividendes suivait la courbe inverse.

Les 10 patrons les mieux payés en 2006

	Total revenus 2006	Salaires fixe (brut)	Salaires variable (brut)	Autres avantages	Plus-values sur stock-options
Louis Schweitzer (Renault)	11 934 000	1 100 000	0	34 000	10 800 000
Daniel Bouton (Société Générale)	10 841 000	1 250 000	2 137 000	38 000	7 416 000
Bernard Charlès (Dassault Syst)	10 343 000	800 000	750 000	26 000	8 767 000
Vincent Bolloré (Bolloré)	9 482 000	4 268 000	0	35 000	5 179 000
Bertrand Collomb (Lafarge)	9 396 000	875 000	661 000	32 000	7 828 000
Martin Bouygues (Bouygues)	7 317 000	920 000	1 380 000	117 000	4 900 000
Franck Riboud (Danone)	7 229 000	991 000	1 584 000	5 000	4 649 000
Thierry Desmaret (Total)	6 050 000	1 524 000	1 676 000	0	2 850 000
Jean-Louis Beffa (St Gobain)	5 124 000	980 000	1 274 000	0	2 870 000
Michel Pébereau (BNP Paribas)	4 823 000	700 000	1 051 000	34 000	3 038 000

Bernard Arnault (PDG de LVMH), la 1^{ère} fortune de France , ne pointe qu'à la 13^{ème} place avec 4 millions d'euros de revenus mais il a perçu sur l'année 326 millions d'euros de dividendes.

➤ LE POUVOIR D'ACHAT DES SALAIRES DU SECTEUR PUBLIC :

Tout d'abord le constat (corroboré par une récente étude de l'INSEE) :

Depuis janvier 2000 la valeur du point d'indice a chuté de 6,5 %.

Sur un salaire mensuel moyen de 1500 € brut, cela revient à 90 € par mois soit 1 080 € dans l'année.

Les agents de catégorie B sont recrutés dans les faits avec un niveau moyen équivalent à bac+3 et sont rémunérés à 4 % au dessus du SMIC.

Les agents de catégorie A sont recrutés en moyenne avec Bac +5 et débutent à 23 % au-dessus du SMIC.

Le SMIC est augmenté chaque premier juillet et chaque année depuis 6 ans le gouvernement est obligé de sortir un décret pour que le minimum fonction publique ne soit pas inférieur au SMIC.

Face à ce constat **la réponse gouvernementale est tombée récemment :**

➤ Une prime de 700 € aux agents de la catégorie A bloqués au sommet de leur grade depuis au moins 5 ans.

➤ Une prime de 400 € pour les agents de catégorie B remplissant les mêmes conditions.

➤ Rien pour la catégorie C.

Cette mesurette concerne au maximum 80 000 agents sur un total de plus de 5 millions de fonctionnaires (soit 1,6 % du total).

Le reste se résume à la **possibilité pour les agents de se faire payer 4 jours ARTT 2007 (125 € par jour pour les cadres A, 80 € pour**

les cadres B, 65 € pour les cadres C) ainsi que celle d'effectuer des heures supplémentaires exonérées de charges fiscales et sociales pour les personnels de catégorie B dont l'indice brut est supérieur à 380.

De nombreux agents - vu les difficultés financières en cette fin d'année suite à la baisse constante de leur pouvoir d'achat - sacrifieront une partie de leurs congés pour en bénéficier avant les fêtes.

Et avec ça le Ministre de la Fonction Publique a l'outrecuidance d'expliquer que les fonctionnaires enregistreraient une hausse de 2,4 % de leur pouvoir d'achat en 2007.



Ce Ministre veut se faire passer pour le Père Noël mais au Trésor comme dans toutes les Fonctions Publiques, plus personne n'y croit !

Les récentes évolutions dans le conflit des marins pêcheurs montrent à quel point c'est le rapport de force qui permet la négociation.

Pour la CGT , le 20 novembre doit être l'occasion de répondre aux provocations ministérielles.

POUR DE VERITABLES NEGOCIATIONS SUR LES SALAIRES SANS TOUCHER A LA RTT.

TOUS ENSEMBLE TOUS EN GREVE

LUTTONS PLUS POUR GAGNER PLUS.